

Convention de partenariat

entre

l'académie d'Aix-Marseille

et

FIDMarseille



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FID FESTIVAL
INTERNATIONAL
DE CINÉMA
MARSEILLE

CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre les soussignés

l'académie d'Aix-Marseille

Place Lucien Paye, 13100 Aix-en-Provence

représentée par Bernard Beignier, Recteur de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Recteur de l'académie d'Aix-Marseille, Chancelier des universités,
d'une part,

et

le FIDMarseille, l'association du Festival International de Cinéma de Marseille

14 Allée Gambetta 13001 Marseille

représenté par Monsieur Yves Robert, président

Ci-après dénommée le FID

d'autre part,

Les deux parties conviennent, chacune dans le respect de leurs compétences, de collaborer à la mise en œuvre d'actions artistiques et culturelles conformément à :

- la circulaire interministérielle 2013-073 du 3 mai 2013 relative au parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), associée à l'arrêté du 1er juillet 2015 sur le référentiel du parcours
- la charte nationale sur l'éducation artistique et culturelle adoptée à l'unanimité et présentée publiquement par les ministres de l'éducation nationale et de la culture le 8 juillet 2016
- la circulaire interministérielle du 10 mai 2017 relative au développement d'une politique ambitieuse en matière d'éducation artistique et culturelle, dans tous les temps de la vie des enfants et des adolescents.

PREAMBULE

Chaque année début juillet, le FIDMarseille, Festival International de Cinéma de Marseille, présidé par Yves Robert et dirigé par Jean-Pierre Rehm, propose un programme de 140 films à près de 24 000 spectateurs, dans des cinémas, théâtres, bibliothèques, galeries d'art, amphithéâtres en plein air, à Marseille.

Le FIDMarseille présente un grand nombre de films en première mondiale, de premiers films, et s'impose aujourd'hui comme un gisement de nouvelles cinématographies, productions documentaires, aussi bien que fictions.

Le FIDMarseille organise également, pendant la durée de la manifestation, le FIDLab, plateforme de soutien à la coproduction internationale, ainsi que le FIDCampus, programme de formation à destination d'étudiants et de jeunes réalisateurs internationaux.

Par ailleurs, de nombreuses projections sont organisées hors les murs (en France et à l'étranger) pendant toute l'année.

Il est convenu entre les parties que les collectivités territoriales concernées, et la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), seront informées de cette collaboration.

Fid Marseille



Paraphes :



Article 1- Objet

1.1. Le FIDMarseille

Dans le cadre d'un partenariat entre l'Académie d'Aix-Marseille et le FIDMarseille, un **dispositif d'éducation à l'image et au cinéma** a été mis en place.

Ce dispositif comprend :

- **Une formation annuelle des enseignants** dans le cadre du PAF qui se déroule dans les locaux du FIDMarseille sur une journée (9h00 à 17h00) dans le cadre du dispositif ATAC- Action Culturelle – Cinéma, animée Par Jean-Pierre Rehm, délégué général. Les objectifs :
 - Présenter les différentes activités du FIDMarseille
 - Faire découvrir aux enseignants les moyens mis à leur disposition pour construire une programmation avec leurs élèves,
 - Présenter un programme de films sélectionnés au FIDMarseille pour sensibiliser les enseignants
- **Des séances scolaires**, en partenariat avec le dispositif national Lycéens et apprentis au cinéma (ou en dehors du dispositif) : projections mise en place avec les enseignants, ainsi que les séances scolaires organisées autour de la projection mensuelle du VidéoFID, dénommé VidéoFID-Séances scolaires.

Dans le cadre de VidéoFid, projection mensuelle organisée par le FIDMarseille (de septembre à avril dans ces locaux) le FIDMarseille propose un catalogue de plusieurs films de l'édition précédente du Festival. Les films sont accompagnés par un dossier pédagogique qui permet une préparation en amont et présentés par un membre de l'équipe du FID et/ou par le réalisateur ou la réalisatrice.

Le film proposé lors du VidéoFid-séance scolaire, fait l'objet d'une présentation du film aux élèves avant la projection par Jean-Pierre Rehm ou un membre du comité de sélection du FIDMarseille et le réalisateur présent. Un débat « questions/réponses » suit la projection.

Le FIDMarseille propose également des projections, « à la carte » sur rendez-vous, à construire avec les enseignants autour de thématiques qu'ils souhaitent aborder avec leurs élèves. Les archives du FID permettent une grande flexibilité, une multiplicité de registres et de durée. Les copies ou les liens des films sont disponibles pour les enseignants sur demandé.

1.2. Le jury académique de lycéens pendant le festival

Le Jury de Lycéens de l'Académie décerne le Prix des lycéens au festival en juillet
L'Académie d'Aix-Marseille et le FIDMarseille sont partenaires dans la création du Prix des Lycéens depuis 2015.

Les lycéens volontaires qui participent à ce jury, sont encadrés pendant la semaine de festival dans leur rôle de jurés par un Ange (accompagnateur) désigné par le FIDMarseille et de deux à trois enseignants référents volontaires. Les repas des membres du jury du Prix des Lycéens ainsi que les accréditations sont à la charge du FIDMarseille.

Une feuille de route leur est remise décrivant le programme complet de la semaine, le jury des lycéens suivra le même parcours que les jurys des autres sélections.

Jean-Pierre Rehm, délégué général, rencontrera les membres du jury des lycéens au moment de la délibération qui lui remettront le nom du lauréat.

Le prix sera remis au lauréat par le Jury des Lycéens lors de la cérémonie de clôture.

Fid Marseille



Paraphes :



Etablissements concernés :

Lycées d'enseignement général et technologique
Lycées professionnels

La région Basse-Saxe (convention académique DRAREIC) et l'OFAJ est partenaire du dispositif « jury des lycéens » depuis 2016.

Le jury est composé d'environ une quinzaine de jeunes lycéens de l'académie et de deux à trois jeunes Lycéens de Hanovre.

Ce dispositif repose sur l'engagement des jeunes et des enseignants pendant le festival.

Deux séances préparatoires sont mises en place dans les locaux du FIDMarseille en mai/juin pour préparer les élèves à leurs tâches de jeunes jurés encadrés par un ou deux membres du FID et la DAAC.

Le Prix des lycéens permet aux jeunes participants de découvrir des œuvres cinématographiques inédites et singulières, de rencontrer des réalisateurs et professionnels et de prendre activement part à un événement culturel d'importance. Il constitue également une occasion remarquable de débattre dans une démarche citoyenne, collective et respectueuse de la parole de l'autre.

1.3. Projet spécifiques

- Projet européen WE ARE FILMMAKERS (Programme Erasmus +)

Un projet du Rectorat Aix-Marseille et le lycée Marseilleveyre, en coopération avec le FIDMarseille, le Festival International de Thessalonique (Grèce), la Cineteca de Madrid (Espagne) et les rectorats des régions de Thessalonique et de Madrid.

D'une durée de 18 mois, *We are Filmmakers* s'adresse à un public d'élèves de 16 à 17 ans. Il mobilise les équipes pédagogiques de trois établissements scolaires dans les trois villes (Marseille, Thessalonique et Madrid) et associe trois festivals internationaux de cinéma. Il s'articule autour de quatre temps forts qui se déroulent à Cannes/Marseille et à Thessalonique en 2021, à Madrid et à Marseille en 2022.

Le FIDMarseille organisera une école d'été pour 52 élèves des 3 villes pendant le FID en 2022 et développera des activités artistiques à destination des élèves marseillais, dès janvier 2021 et tout au long de la durée du projet. Même si le lycée principal dans le projet est Marseilleveyre, le FIDMarseille s'engage d'impliquer la classe cinéma du lycée Victor Hugo au maximum dans les activités liées au projet.

- Saison Africa 2020

L'académie et le FID s'engagent à développer ensemble des actions pédagogiques dans le cadre de la Saison Africa 2020, entre janvier et juillet 2021.

Article 2 – L'académie d'Aix-Marseille

L'académie d'Aix-Marseille s'engage à :

- permettre aux professionnels associés au FIDMarseille d'intervenir dans les formations et actions auprès des enseignants et élèves de l'Académie.
- proposer, dans la mesure des moyens annuels dévolus à la formation continue des enseignants, une formation co-construite avec le FIDMarseille inscrite au Plan académique de formation
- organiser, le cas échéant, la participation des enseignants à la formation

Fid Marseille



Paraphes :



- s'assurer de la bonne diffusion des propositions pédagogiques du FIDMarseille à destination des corps d'inspection, chefs d'établissements, référents culturels et professeurs.
- collaborer entre les services DAAC et DRAREIC dans le cadre de projets internationaux comme le jury de lycéens franco-allemand et les projets spécifiques internationaux.
- aider les élèves de Basse-Saxe à trouver un hébergement en familles d'accueil si possible.

La présente convention est conclue pour une durée d'un an, renouvelable tacitement.

Fait à Marseille, le 23/06/21, en 2 exemplaires originaux.

Pour l'académie d'Aix-Marseille



Bernard Beignier
Recteur de la région académique
Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Recteur de l'académie d'Aix-Marseille,
Chancelier des universités

Pour le FIDMarseille

Yves Robert
Président du FIDMarseille

